

Premier séminaire sur la coopération décentralisée et le développement territorial entre la France,
l'Amérique centrale et Cuba, 28-29 novembre 2012



INSTITUT
FRANÇAIS
AMÉRIQUE CENTRALE



UNAN - Managua
FAREM - Estelí



ACTES / Rapport Général

DU PREMIER SEMINAIRE SUR LA COOPERATION DECENTRALISEE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ENTRE LA FRANCE, L'AMERIQUE CENTRALE ET CUBA

Estelí, Nicaragua

Les 28 et 29 novembre 2012

Faculté Régionale Multidisciplinaire d'Estelí (FAREM)

SYNTHÈSE

Les premières rencontres sur la coopération décentralisée et le développement territorial entre la France, l'Amérique centrale et Cuba se sont tenues à Estelí, Nicaragua, les 28 et 29 novembre 2012. Cet événement, organisé à l'initiative de l'Ambassade de France au Nicaragua, en partenariat avec la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère des Affaires Etrangères français, Cités Unies France, l'Institut Français d'Amérique centrale (IFAC), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la mairie d'Estelí. Il a réuni plus de 170 participants, représentants des autorités locales et des ONG de France, du Nicaragua, du Salvador, du Honduras, du Guatemala, du Costa Rica et de Cuba.

Ce séminaire était articulé autour de trois sessions :

1. *Education et culture* ;
2. *Santé et accès à l'eau, assainissement, gestion des ressources naturelles* ;
3. *Développement territorial et articulation entre zones rurales, urbaines et périurbaines*.

Outre le renforcement des liens déjà existants, ce séminaire visait à parvenir à une meilleure connaissance et visibilité de la coopération décentralisée française en Amérique centrale et à Cuba et à faciliter la collaboration entre les organismes de coopération et l'aide multilatérale sur le développement territorial. L'objectif était, d'une part, échanger sur les pratiques et les différentes approches de la coopération décentralisée et de présenter les différentes typologies de projets menés par les acteurs de la coopération décentralisée dans les domaines de l'éducation et de la culture, de l'eau et l'assainissement ainsi que du développement rural et urbain. Et d'autre part, il s'agissait d'apporter des éléments de réflexion sur les évolutions possibles de la coopération décentralisée française dans la région Amérique centrale et Cuba et constituer une nouvelle étape de renforcement de la coopération dans la région, avec la concrétisation de nouveaux projets.

La délégation française, constituée d'une cinquantaine de participants et conduite par Chantal Bourvic, Présidente du groupe-pays Amérique centrale et Cuba de Cités Unies France, a compté notamment avec la présence de quatre nouvelles collectivités françaises : l'île d'Yeu (perspectives de coopération avec Corn Island, Nicaragua), la ville de Paris, qui s'est vue délivrer la clé de la ville de Managua à la suite d'échanges autour d'un possible partenariat sur le traitement des déchets, le Grand Lyon (avec la ville de Léon, Nicaragua). Enfin, le Conseil Général d'Indre et Loire a confirmé ses relations avec Granada lors de la signature conjointe d'un accord de coopération autour de la culture. Ces futurs partenariats témoignent d'une vitalité retrouvée de la coopération décentralisée française au Nicaragua.

Lors des différents échanges, le premier constat réalisé a été celui de la diversité des actions de coopération décentralisée dans la région : diversité des thématiques, des formes d'interventions, des acteurs, diversité parfois ressentie par les partenaires eux-mêmes comme une dispersion des efforts. L'accent a été mis sur les erreurs de parcours, parfois liées à une méconnaissance du terrain mais aussi à un manque d'adéquation entre les plans de développement local et régional et les actions mises en place par les coopérations. D'autres points sensibles ont été évoqués, tels que la corruption, la notion de temps (parfois temps trop longs entre l'identification / montage des projets et le démarrage des activités), les changements des équipes lors de nouvelles élections et bien sûr le manque de moyens lié à l'insuffisance des pactes fiscaux. Les collectivités françaises ont partagé leurs préoccupations sur la nécessité d'une forte implication et appropriation des populations dans les projets et les partenariats.

Les échanges et discussions ont permis de soulever et montrer l'importance des problématiques indispensables à la réussite et durabilité des projets : la question de l'appropriation des projets et des réalisations par les populations bénéficiaires ; l'articulation indispensable entre les différents niveaux des politiques de développement : l'échelon local, national et international ; l'enjeu de la gouvernance multi acteurs (collectivités territoriales, institutions publiques régionales et nationales, ONG et associations, bénéficiaires...).

L'apport de la coopération décentralisée a été mis en valeur, notamment pour les partenaires centraméricains et cubains, par le renforcement des capacités, non seulement des équipes municipales, mais aussi de leurs jeunes professionnels et à terme d'une meilleure valorisation et intégration de leurs propres territoires. Coopération entre pairs, la coopération décentralisée permet la possibilité d'influencer la définition et mise en œuvre de nouvelles politiques publiques davantage en adéquation avec les besoins des populations, puisqu'elle se déploie sur tous les domaines de compétences des collectivités, de l'eau à l'assainissement, en passant par la culture, l'éducation, le développement rural, la formation, le développement économique etc... Un autre point débattu a été la nécessité de mieux articuler l'action entre les acteurs, afin d'engendrer une coordination interinstitutionnelle pluri-acteurs et même pluri-territoriale. Dans ce sens, les politiques locales d'intégration devraient être quasiment indissociables des projets de coopération décentralisée.

Par ailleurs, au-delà des aspects techniques, ce séminaire a donné lieu à un constat partagé : la coopération décentralisée française avec l'Amérique centrale et Cuba reste avant tout une coopération entre hommes et femmes, issus de contextes culturels, géographiques et économiques différents mais habités par les mêmes aspirations d'humanité et de fraternité, c'est en cela que réside sa force et sa pérennité.

Pour conclure, au-delà de ce qui caractérise la coopération décentralisée entre la France, l'Amérique centrale et Cuba, ce type de rendez-vous permet de questionner et donc d'avancer sur la qualité et la pertinence de la coopération décentralisée dans son ensemble. C'est pourquoi il est essentiel que les collectivités et les ONG présentes en Amérique centrale et Cuba joignent leurs efforts pour continuer à inventer de nouveaux partenariats incluant le renforcement économique, culturel et social. Pour l'instant, le Nicaragua et Cuba, pour des raisons historiques, concentrent le plus grand nombre de coopérations. Le prochain défi à relever sera celui de créer les conditions favorables à l'émergence de nouveaux partenariats avec les autres pays d'Amérique centrale, porteurs eux aussi d'espoir en une mondialisation plus juste et plus solidaire.

Séance d'Ouverture

« *Importance de la décentralisation, du développement local, rôle des autorités locales dans le développement* »

Le Séminaire s'est ouvert le mercredi 28 matin, à la Faculté Régionale Multidisciplinaire d'Estelí (FAREM), en présence de M. **Francisco Valenzuela**, Maire d'Estelí ; Mme **Reyna Sevilla Midence**, Doyenne de la FAREM-Estelí ; M. **Sadrach Zeledon**, Maire de Matagalpa et président du bureau exécutif de l'Association des Municipalités Nicaraguayennes (AMUNIC) ; Mme **Chantal Bourvic**, Conseillère générale déléguée aux relations internationales au Conseil Général du Val de Marne et Présidente du groupe-pays Amérique centrale et Cuba de Cités Unies France ; M. **Pablo Mandeville**, Représentant du PNUD et coordinateur Résident des Nations Unies au Nicaragua ; M. **Antoine Joly**, Ambassadeur de France au Nicaragua et M. **Valdrack Jaenstsch**, Vice-ministre de la coopération, MINREX..

Cette séance a permis de souligner l'importance de la décentralisation, du développement local ainsi que du rôle des autorités locales dans le développement. Les autorités locales jouent un rôle central pour l'accès des populations aux services de base (santé, eau et assainissement, éducation..) et de par leur proximité, ce sont vers elles que les populations se tournent. Il s'agit de donner les moyens nécessaires aux gouvernements locaux et en cela, l'Etat a un rôle très important : dans les grandes infrastructures, l'éducation et la politique de formation, la sécurité pour les investisseurs par exemple. Une politique de développement ne peut pas se faire sans la mobilisation de tous et cette mobilisation doit se faire localement. La définition d'un plan local de développement traduit la volonté de transformer les avantages d'un territoire en réalités concrètes. C'est aussi le message porté par cette coopération : atteindre le développement passe par le développement territorial. Le message est un message de décentralisation, de davantage de responsabilités au niveau local. Cette coopération est la mise en commun, le partage de moyens et de connaissances pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre des actions au niveau local, afin de répondre au mieux aux besoins des populations et assurer la durabilité des projets. Elle permet l'établissement de partenariats sur le long terme, de collectivité à collectivité, afin d'aborder ensemble des thématiques de travail d'intérêt commun.

Il a été question de la nécessité de renforcer la construction de la citoyenneté afin d'avancer dans la réduction de la pauvreté et la promotion du développement humain. Les réseaux de coopération décentralisée constituent un mécanisme important pour l'innovation et le transfert et partage de connaissances. En cela, cette coopération est une coopération de solidarité entre pairs où chacun est gagnant : les gouvernements locaux d'Europe apprennent à mieux connaître la zone Amérique centrale et Cuba et ses défis, à se confronter à d'autres manières de voir, pour améliorer également leurs services à la population.

La nécessité de travailler plus unis, ensemble, d'apprendre le positif de chaque expérience et de partager les méthodes de travail a été soulevée. La coopération décentralisée se situe dans une relation égalitaire où chaque partenaire apporte, échange, fait valoir son point de vue et où les axes de travail sont fixés conjointement, permettant ainsi de répondre à l'objectif de rapprocher la gestion publique du quotidien des citoyens et de renforcer l'interdépendance et la construction de citoyenneté.

Séance d'Introduction :

« *La gouvernance territoriale et le rôle des collectivités territoriales dans les politiques de développement en France, en Amérique centrale et à Cuba* »

Le modérateur était M. **Gilles POUX**, Maire de La Courneuve (France). Les intervenants de cette séance plénière étaient :

- M. **Oscar ORTIZ**, Maire de Santa Tecla, Représentant de la corporation des municipalités de la République du Salvador (COMURES) et représentant de la Conférence centraméricaine et Caraïbes pour la décentralisation de l'Etat et le Développement local (CONFEDELCCA) – El Salvador
- M. **Alexandre CORONA QUINTERO**, Vice président de l'Assemblée provinciale du pouvoir populaire de Cienfuegos – Cuba
- M. **José GARCIA**, Conseiller Municipal, Ville de Bouguenais - France
- Mme **Maria PICADO**, Coordinatrice, Bureau de Coordination et d'orientation URBAL III (OCO), Bureau Régional de San José – Costa Rica

L'importance d'analyser la gouvernance locale depuis la perspective territoriale a tout d'abord été soulevée, en raison de la faible institutionnalisation en Amérique centrale, région hautement vulnérable et conflictuelle.

En effet, les gouvernements locaux de la région sont davantage protagonistes depuis les dernières années. Cependant, malgré un renforcement croissant des institutions publiques régionales, notamment avec les efforts en matière d'intégration centraméricaine, il reste à renforcer l'intégration sociale à travers la participation citoyenne et à faire en sorte que l'action publique gagne la confiance des citoyens.

Plusieurs facteurs contribuent et permettent d'améliorer la gouvernance locale depuis les territoires : une vision planifiée du territoire, la construction d'une citoyenneté active, de capacités institutionnelles, la construction et le développement de politiques publiques, l'articulation interinstitutionnelle, la durabilité financière (la question du pacte fiscal a été évoquée) et le développement d'un leadership transformateur.

L'implication et la participation de la société civile dans les projets sont essentielles et constituent un gage de pérennité et de continuité, notamment en cas de changements de gouvernement. Dans ce sens, des politiques publiques ont été mises en œuvre pour encourager et promouvoir la participation citoyenne. Le développement des pratiques innovantes, l'articulation à travers la planification participative, permettent d'approfondir et renforcer les capacités des acteurs et gouvernements locaux afin de mettre en œuvre des stratégies de développement municipal.

La « charte de la coopération décentralisée pour le développement durable » privilégie les actions qui favorisent l'établissement de pouvoirs locaux autonomes, renforcent la démocratie participative, l'expression citoyenne et la diversité culturelle, contribuent à la protection de l'environnement et concourent à la mise en œuvre d'un développement économique socialement et écologiquement responsable.

Le programme URB-AL, programme de coopération institutionnelle de l'Union Européenne, met notamment l'accent sur les dynamiques de cohésion sociale et le travail en matière de politiques publiques locales de développement.

L'accent a enfin été porté sur le rôle de la coopération décentralisée dans l'établissement d'une coopération entre des systèmes territoriaux avec une vision sociale et non entre gouvernements. Il est nécessaire de consolider et approfondir les échanges de pratiques et transferts de connaissances et d'assistance technique et de revoir le modèle actuel de coopération décentralisée pour un modèle de coopération territoriale.

Session 1 « Education et Culture »

Organisation de la session :

Co-présidents :

- **M. José GARCIA**, Conseiller municipal à la ville de BOUGUENNAIS – *France*
- **M. Maryan RUIZ RIVERA**, Maire de la ville de EL TUMA LA DALIA – *Nicaragua*

Modérateur :

- **Mme Malika RABIA**, Représentante, ECHANGES ET SOLIDARITÉ 44 – *Nicaragua*

Rapporteur :

- **Mme Véronique VALIDE**, Responsable du service protocole relations internationales, de la ville du LAMENTIN – *France*

Interventions :

M. François COCQ, Conseiller municipal, Ville de CHAMPIGNY - *France*

M. Orlando ZELEDON, Maire de la Ville de JALAPA – *Nicaragua*

Mme Martha Lidia PADILLA, Représentante CESESMA – *Nicaragua*

M. Denis PLOQUIN, Président, ECHANGES ET SOLIDARITE 44 – *France*

M. Pierre SAMOT, Maire du LAMENTIN MARTINIQUE – *France*

M. Ciro PEREZ BESTAR, Chargé de projets, Ville de SANTIAGO DE CUBA – *Cuba*

M. Lester FLORES, Chargé de projets, TELECOM SANS FRONTIERES – *Nicaragua*

M. René DUFOUR, Président, ASSOCIATION SOLIDARITE VAULX-EN-VELIN – SEBACO – *France*

M. Maryan RUIZ RIVERA, Maire de EL TUMA LA DALIA – *Nicaragua*

M. José GARCIA, Conseiller municipal, Ville de BOUGUENNAIS - *France*

Questionnements et réflexions

Les différentes actions menées dans les domaines de l'éducation et de la culture témoignent des réponses que les collectivités et ONG apportent aux problématiques de chaque territoire. Les capacités et les compétences sont diverses et peuvent être optimisées en examinant les succès et limites qu'elles ont rencontrés.

Ainsi, concernant le l'éducation et la culture, les principales difficultés relevées dans la mise en place des projets et pour assurer leur succès et pérennité, ont sans doute été celles de la communication et de la diffusion de l'information qui compliquent les échanges permanents entre partenaires et populations bénéficiaires. La question de la durabilité et de la pérennité des projets a été posée, tout comme celle de la pertinence des actions. Le sujet de la corruption et de l'utilisation réelle des fonds reçus pour la mise en place des actions a été abordé.

À partir des expériences de chacun, le sens à donner à la coopération décentralisée sur ces thématiques a été interrogé. Les intervenants et les participants ont donc cherché à répondre ensemble à ces difficultés afin d'avancer, trouver des réponses communes et redéfinir les priorités et les axes à mettre en avant en ce qui concerne la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique centrale et Cuba.

Les collectivités françaises ont observé et appris dans le développement des projets de leurs partenaires d'Amérique centrale et de Cuba l'implication populaire au travers des commissions citoyennes et la place donnée aux jeunes pour créer un avenir plus équitable et défendre leurs droits.

Les ONG françaises impliquées dans la zone ont insisté sur la nécessaire cohérence des actions entre les acteurs du développement local sur les territoires. Les expériences de CESESMA et d'ES44 ont été soulignées dans ce sens. De plus, même si les acteurs locaux sont impliqués, la coordination des acteurs français présents doit se développer.

Préconisations et axes de travail futurs:

- Concernant la transparence dans le financement des actions, tout réside dans le « montage » des actions de coopération. Il est tout d'abord nécessaire de respecter la stratégie gouvernementale locale et d'y associer ensuite la société civile et les ONG, avec leurs compétences respectives. L'évaluation et les rapports d'exécution sont un gage d'application correcte. Ce partenariat multiple contribue ainsi, et dans la plupart des cas, à une coopération pertinente et adaptée aux besoins des populations bénéficiaires. L'implication de multiples acteurs participe à un contrôle et une continuité en cas, par exemple, de changement de pouvoir local.
- Il est important qu'il y ait un maintien permanent des accords de coopération et d'échange entre les gouvernements locaux des deux pays, avec des perspectives complémentaires dans la poursuite de l'autosuffisance des projets en impliquant toujours les acteurs bénéficiaires et des participants.
- Il est nécessaire qu'il existe un intérêt continu à inscrire la question de la jeunesse dans le développement de la coopération décentralisée entre les collectivités locales, les institutions et les organisations en France, en Amérique centrale et à Cuba, présentes sur le territoire local.

- L'éducation doit se faire à tous les niveaux techniques et en donnant une plus grande priorité dans les projets de développement local, en tenant compte de la situation économique, sociale et culturelle de chaque territoire.
- Articuler et compléter les projets dans le processus éducatif en tenant compte de leur importance, le contrôle d'intégrité et reconnaître les enfants et les adolescents en tant qu'acteurs sociaux qui participent et influencent le développement communautaire.
- Pour ce faire, un des axes de travail serait un appui au prolongement de la scolarité des jeunes dans la zone Amérique centrale et Cuba. Dans ce sens, les propositions ont porté sur la création de bourses pour les étudiants, la mise en place de partenariats avec des établissements scolaires, ou encore la création de chantiers-écoles permettant de motiver les jeunes dans la continuité de leur scolarité.

Recommandations :

Il apparaît nécessaire de réaliser une étude de situation avant et après l'action menée, afin d'étudier et de repérer les besoins exacts et d'y répondre de façon pertinente. L'évaluation permet ensuite de pouvoir mesurer la pertinence et l'efficacité de l'action.

Il est important de continuer à nouer des contacts et des échanges scolaires pour poursuivre l'apprentissage mutuel. L'utilisation des nouvelles technologies doit se développer et devenir une des priorités des échanges afin de les faciliter et de les rendre plus dynamiques. Cette utilisation doit d'abord être accompagnée d'une formation des instituteurs et professeurs locaux afin de diminuer l'apprentissage empirique.

Une réflexion doit s'engager entre les partenaires sur les apports et les spécificités de l'enseignement en France, notamment en ce qui concerne les voies professionnelles et technologiques. Réfléchir à court et long termes sur les priorités des territoires afin que l'éducation soit une réponse aux besoins directs et concrets des populations.

Enfin, toutes ces questions doivent être concertées entre les gouvernements locaux partenaires, mais aussi avec l'appui d'autres partenaires institutionnels ou associatifs, locaux, d'Amérique centrale et de Cuba et en France, ceci afin de garantir la pérennité des actions.

Session 2

« Santé - Accès à l'eau et à l'assainissement - Gestion des ressources naturelles »

Organisation de la session

Co-présidents :

- **Mme. Chantal BOURVIC**, Conseillère déléguée aux relations internationales, CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE – *France*
- **M. Juan Alfredo CORNEJO**, Conseiller de AHUACHAPAN – *El Salvador*

Modérateur :

- **Mme. Marie-Christine DELACROIX**, Collaboratrice au cabinet de la présidence, CONSEIL GENERAL DU VAL DE MARNE – *France*

Rapporteur :

- **Mme. Fabiola RIVAS**, Consultante indépendante développement local et projet de jeunes – *El Salvador*

Interventions :

Dr. Yazika Armida RAMOS PARADA, MEDECINS POUR LE DROIT À LA SANTE – *El Salvador*

Mme. Graciela COLUNGA, Directrice, PRO-VIDA – *El Salvador*

M. Gilles DELBOS, Administrateur, SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE (SIAAP) – *France*

M. Boanerge CARRANZA, Maire de JUCUARAN – *El Salvador*

M. François DAGNAUD, Président, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGÈRES (SYCTOM) PARIS – *France*

Mme. Carmen GONZALEZ, Représentante, AGUA PARA LA VIDA – *Nicaragua*

M. Harold BACON, Maire de BLUEFIELDS – *Nicaragua*

M. Danilo RIVERA, Directeur des programmes, BLUEENERGY – *France*

Mme. Émilie ETIENNE, Directrice du développement, BLUEENERGY – *France*

Questionnements et réflexions

Les différentes expériences présentées lors de cette 2^{ème} session thématique ont eu comme fil conducteur les questionnements suivants :

- Quelle a été l'origine des projets ?
- Comment se sont construits les partenariats ?
- Quels dispositifs de financement ont été mobilisés ?
- Quel regard critique porter à posteriori sur le déroulement des projets ?
- Quelles ont été les retombées pour le territoire, pour la population ?

Dans la plupart des cas, l'origine des projets répond à un besoin constaté d'améliorer les conditions d'accès à la santé, à l'eau potable et à l'assainissement. Situés le plus souvent sur des territoires ruraux, isolés, les projets naissent de demandes des populations qui s'adressent à l'interlocuteur institutionnel le plus proche, souvent la municipalité. S'ensuit le processus de consultation et de prise de décision : en premier lieu le diagnostic technique pour formuler les besoins en matériels, puis la consultation des communautés pour aboutir, parfois longtemps après, à la mise en place d'un projet inscrit dans l'agenda municipal.

Les partenariats se construisent grâce à des rencontres entre élus ou entre professionnels des ONG, parfois déjà présents à d'autres niveaux sur le territoire. Mais ce qui est toujours déterminant est la volonté politique de poursuivre les partenariats au-delà des clivages politiques et institutionnels. C'est ce qui permet par exemple que des maires de différentes familles politiques se retrouvent sur des problématiques qui leur sont communes. En ce sens, les partenaires ont célébré la spécificité de la coopération décentralisée, dans le sens où elle est le canevas d'un dialogue entre pairs.

Le montage financier des projets se fait généralement de manière presque systématique sur un modèle de cofinancement. Ce qui a abouti à la conclusion qu'il faut progresser dans la mobilisation d'autres types de dispositifs, européens ou publics-privés, par exemple.

Concernant les difficultés mentionnées, outre l'insuffisance de moyens financiers, la plupart des expériences relèvent le manque de continuité dans les équipes municipales et techniques, quelque fois même des cas de corruption. Ajouté à cela, l'insuffisance d'indicateurs de départ et la méconnaissance des processus de décision n'assurent pas que le projet conçu va véritablement permettre d'améliorer les conditions de vie des populations ou ne va pas plutôt créer des effets collatéraux dommageables. Ceci a été mis en exergue, notamment, sur la question des coûts de l'entretien du matériel et du renouvellement de celui-ci dans un contexte de pénurie de ressources.

Un des effets multiplicateurs des actions menées a été la professionnalisation des services techniques de la municipalité et in fine, la création d'emplois plus qualifiés. Ce constat a été partagé par les partenaires aussi bien centraméricains et cubains que français. Les retombées pour le territoire sont manifestes dans les deux sens.

A ce sujet, le conseil général du Val-de-Marne a rappelé que l'expérience avec leur partenaire salvadorien avait permis à l'équipe technique val-de-marnaise d'avoir une approche des problématiques moins surdimensionnée. Par ailleurs, les collectivités de la zone Amérique centrale et Cuba ont noté comme bénéfice notoire une meilleure implication des femmes dans les mécanismes de consultation. Mais le bénéfice le plus avéré est la création d'une véritable amitié entre les peuples et le sentiment d'avoir construit une réelle fraternité entre personnes issues de mondes, à priori, complètement différents.

Préconisations et axes de travail futurs:

- Il est important de ne pas exclure les questions sociales de problématiques, qui, à première vue, apparaissent comme purement techniques. Si l'on cherche, par exemple, à améliorer les conditions d'accès des populations à l'eau potable, cela ne peut se faire sans une sensibilisation de la population à la question de l'eau, comme une ressource précieuse et limitée et à la nécessité de l'assainissement.
- Les projets, dès leur origine, doivent s'inscrire dans une démarche de pérennisation, cela implique d'accepter la notion de « temps long ». Il est en effet parfois nécessaire que la mise en œuvre des actions prenne plus de temps que prévu. Ce n'est pas du temps perdu si cela permet d'avancer vers les objectifs du projet. De même, il est nécessaire de prendre le temps d'une bonne appropriation, y compris financière, des projets par les bénéficiaires pour assurer la pérennité des infrastructures (fonctionnement, entretien).
- Il est nécessaire de rechercher et encourager une meilleure coordination institutionnelle, les projets de coopération se faisant parfois sans tenir compte des plans de développement régionaux et nationaux, ceci empêche un saut qualitatif dans la mise en œuvre des projets.

Recommandations :

Savoir mettre toutes les forces en commun, cela signifie rechercher des partenariats pluri-acteurs, en préservant l'intervention de chacun dans son domaine de compétence.

Fédérer les moyens financiers en conjuguant et articulant les différentes échelles (national- régional - international).

S'inscrire dans une démarche de souplesse et d'ouverture interculturelle, ce qui suppose une évolution pour réajuster les dysfonctionnements de parcours inévitables au cours de tout projet.

Générer un renforcement des capacités institutionnelles en mettant en place des formations de jeunes aux filières techniques afin de pérenniser les emplois municipaux et le personnel qualifié.

Communiquer et diffuser les bonnes pratiques afin d'avoir une incidence sur la législation nationale et les politiques publiques relatives aux thématiques de la santé, de l'eau et de l'assainissement.

Session 3

« Le développement territorial et l'articulation entre zones rurales, urbaines et périurbaines »

Organisation de la session :

Co-présidents :

- **Mme. Agnès DENIS**, Adjointe au Maire de la ville de FOUGERES – France
- **M. Wilson Pablo MONTOYA RODRIGUEZ**, Maire de la ville de SOMOTO – Nicaragua

Modérateur :

- **Mme. Silvia ROSALES MONTANO**, Présidente, APOYO URBANO – France

Rapporteur :

- **Mme. Catherine PAQUETTE**, Représentante Mexique, Amérique centrale et Cuba, INSTITUT DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (IRD)

Dialogue n°1 :

« Diversification et innovation dans la production et l'économie agricole / animale, afin de faciliter de meilleures conditions alimentaires locales, urbaines et périurbaines »

Interventions :

Mme. Yaneisy Grana Rivero, Représentante, ACTAF (Association cubaine de techniques agricoles et forestières) – Cuba

M. Reynaldo López Gutierrez, Représentant, ACPA (Association cubaine de production animale) – Cuba

Ing. Hugo Dagoberto MATA PADILLA, FUNDESYRAM (Fondation pour le développement socio-économique et la restauration environnementale) – El Salvador

M. Jean-Michel Fouillade, Représentant, Chargé de projets, SECOURS POPULAIRE FRANCAIS – France

M. Roger Antonio CACERES RIVAS, Conseiller municipal de la ville de SOMOTO – Nicaragua

Mme. Sophie CHARRIER, Adjointe au Maire, déléguée aux droits de l'homme et de la femme, à la solidarité et aux relations internationales, ville de VAULX-EN-VELIN – France

M. Bayardo Alonso REYES, FADESE – Nicaragua

Intervention complémentaire de mise en perspective de la thématique : **M. Wilson P. MONTOYA R.**, Maire de Somoto – *Nicaragua*

Dialogue n°2 :

« Logement et habitat durable : de l'action participative urbaine à la diffusion des expériences en milieu urbain et périurbain..., la transition vers l'élaboration de politiques publiques innovatrices concertées »

Interventions :

Mme. Indira MORALES, Coordinatrice de projets, CASA DE LA MUJER – *Nicaragua*

Mme. Silvia ROSALES, Présidente, APOYO URBANO – *France*

M. Alexandre CORONA QUINTERO, Vice président et **M. Jesús Rey NOVOA** de l'Assemblée Provinciale du pouvoir populaire de CIENFUEGOS – *Cuba*

Intervention complémentaire de mise en perspective de la thématique : **M. Wilson P. MONTOYA R.**, Maire de Somoto – *Nicaragua*

Dialogue n°3 :

« Accessibilité des territoires, équipements et connectivité entre communautés rurales, urbaines, périurbaines : nouvelles bases de développement intégral des territoires et de leurs populations »

Interventions :

M. Lâi MARANDIN, Représentant, BLUEENERGY – *Nicaragua*

M. Laurent DIESTSCH, Responsable régional, AVSF (Agronomes et vétérinaires sans frontières) – *Nicaragua*

M. Jimmy GOMEZ, assistant technique, AVSF – *Nicaragua*

Mme. Anémone VIERLING, Chef de projets, APOYO URBANO – *France*

M. Michel WENIG, Coordinateur des comités locaux, CUBA COOPERATION – *France*

Interventions complémentaires de mise en perspective de la thématique :

M. Wilson P. MONTOYA R., Maire de Somoto – *Nicaragua*

M. Hubert JULIEN-LAFERRIERE, Vice président en charge de la coopération décentralisée de la COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON – *France*

Questionnements et Réflexions

Dans le domaine du développement et de la gestion des territoires (urbains, périurbains et ruraux), diverses et nombreuses actions ont été développées par des municipalités et intercommunalités, des départements et ONG français, centraméricains et cubains. Ces actions symbolisent l'étroite coopération entre acteurs, dont l'objectif est de contribuer à améliorer les conditions de vie et de participation des populations, ainsi que de fonder, petit à petit, des politiques publiques concertées et cohérentes. L'enjeu fondamental est bien celui de permettre d'organiser et de gouverner de manière durable les territoires en tant qu'un seul ensemble.

La majorité de ces interventions de coopération ont des impacts directs ou indirects à différentes échelles territoriales, qui ne peuvent se limiter à l'urbain ou au rural. En effet, une série d'« inter-territoires » est concernée : les espaces urbains et intermédiaires, les zones « périurbaines », les « bassins de vie et d'activité urbano-ruraux », les « espaces-frontière », etc. C'est dans ces différentes échelles spatiales, dans ces « inter-territoires », que les interventions en coopération actuelles tentent de concrétiser des actions et modes de gestion qui conduiraient à la consolidation de territoires solidaires avec leurs populations.

Les actions entreprises répondent d'une manière ou d'une autre aux enjeux posés par la décentralisation et la coopération entre territoires, en France, en Europe, en Amérique centrale et à Cuba. A titre d'exemple, on peut citer : le soutien à la diversification agricole et le développement local lié aux ressources rurales et urbaines ; le soutien au développement d'économies locales et la limitation des migrations économiques ; la conception, la facilitation et le développement de logements urbains, ruraux et périurbains dignes ; le tourisme solidaire et les économies sociales et solidaires urbain-rural ; la planification et la gestion environnementale des espaces verts ou des littoraux ; l'équipement, les infrastructures et l'accessibilité des territoires ; l'accès et l'utilisation des nouvelles technologies et nouvelles énergies ; le renforcement des compétences techniques et institutionnelles en vue d'un aménagement du territoire et d'une gestion territoriale durables ; le renforcement d'« attractivités territoriales et d'intégration des plus pauvres » : le développement de pratiques participatives propres à la gouvernance démocratique, etc.

Dans ce contexte, les enjeux sont communs : mettre en cohérence les différentes échelles territoriales, les acteurs, les actions micro-locales et macro-spatiales en vue de capitaliser les expériences, mutualiser les efforts et les ressources, pour un développement territorial global, durable et solidaire.

Cette ambition est complexe mais constitue un objectif pour les acteurs de la coopération. De fait, cet objectif a conduit à tenter de structurer des moments de dialogue, de partage de connaissances et de pratiques, de formation-action d'une grande richesse. L'articulation des approches, la diffusion des connaissances et des pratiques et une plus grande collaboration transversale entre acteurs français, centraméricains et cubains, sont des actions émergentes.

Pour aller plus loin, cette session doit s'entendre comme une première étape dans l'articulation et la mise en synergie des expériences. Dans ce cadre, trois dialogues ont été proposés, à travers lesquels les contributions au développement territorial équilibré multi-échelles spatiales, simplifiées aux articulations entre le rural-urbain-périurbain, ont été analysées. Dans chaque moment de ces dialogues, il y a eu des échanges et des propositions d'actions et de réflexions communes entre autorités locales, ONG et autres organismes, pour poursuivre ces efforts de coopération.

Préconisations et axes de travail à développer :

En prenant en compte toutes les actions qui ont été présentées, et au-delà des contenus spécifiques des coopérations (souveraineté alimentaire, aménagement territorial durable, logement décent, réseaux de technologies...), certaines pratiques et approches communes apparaissent, lesquelles marquent des évolutions importantes dans les processus de coopération.

Ainsi, de manière plus ou moins développée, les pratiques de coopération tant en milieu urbain que rural, reposent sur une série d'avancées communes importantes. Certaines sont propres aux formes de travail des organismes de coopération, d'autres sont liées aux orientations (ou obligations) locales, voire nationales.

Ces progrès communs sont plus ou moins développés selon les acteurs de la coopération. Leur développement et leur pérennité pourraient être l'objet d'un équilibre. À titre d'exemple, à partir des exposés et des échanges lors de cette session, voici quelques éléments :

- Le développement de processus participatifs, plus ou moins importants et complets, et pluri-acteurs. Ceux-ci ont permis non seulement la réalisation de diagnostics, mais également la conception de projets et la prise de décision.
- Ces processus sont qualifiés de différentes manières selon les niveaux de développement : participation « inter-associative », participation « interactive-itérative », « co-conception ».
- Ces processus conduisent également à l'amélioration du potentiel organisationnel des communautés, à de nouvelles formes de contractualisation, ... mais également à la reconnaissance entre acteurs.
- La formation des acteurs bénéficiaires, mais aussi de ceux qui prennent les décisions, avec l'objectif de « laisser des capacités établies ». Ces formations sont de trois types : la formation-action autour d'un projet ; la formation formelle dans des programmes structurés ; ou une combinaison des deux.
- L'approche de genre, qui s'est généralisée, que ce soit dans la pratique même des équipes de travail, qu'à travers les exigences des bailleurs et autorités locales, des orientations locales, nationales et internationales sur ces politiques.
- La création d'espaces de dialogue, qui, selon les interventions et l'intensité des échanges, sont appelés « espaces de décentralisation et de décision », « comités de pilotage multi-acteurs », « comités mixte de suivi », etc. Ceux-ci prennent ainsi différentes formes et peuvent cohabiter, mais ils se différencient par la durée et la pérennité du dispositif.
- Le développement économique et social, « global ou micro-local », est considéré de manière permanente, comme élément qui demande une utilisation des ressources de manière optimale et ajustées aux besoins identifiés dans le territoire d'action. Ainsi, c'est la consolidation d'une économie solidaire bénéfique aux secteurs les plus vulnérables de la société qui est recherchée.

Recommandations

L'analyse des échanges et des éléments de travail montre qu'il y a des facteurs de progrès, qui ont souvent été cités :

- Le développement d'« approches systémiques ». En effet, ces approches sont utilisées par certains acteurs, mais pas par tous, pour des raisons de culture professionnelle ou au profit d'interventions de nature plus « opérationnelle ».

Ces approches permettent néanmoins de prendre en compte les inter-dépendances et inter-relations entre les projets, entre les territoires, entre les populations.

- La « capitalisation » des expériences apparaît parfois insuffisante au regard des progrès d'autres équipes de travail sur des thématiques similaires. Ceci permet de souligner les limites et le développement qui devrait être envisagé.

- L'évaluation et le monitoring de l'action, des impacts locaux directs et indirects, et des impacts aux alentours des territoires d'action est un thème que très peu ont développé de manière systémique. Les impacts directs sont bien connus, mais on commence à voir apparaître des impacts non soupçonnés.

L'évaluation des impacts quant à la création d'emplois, sur la qualité de vie et le contrôle de l'exode rural, sur la production d'effets négatifs (ségrégations sociales,...) n'est plus suffisante selon les acteurs.

On peut alors s'interroger sur la création d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour assurer une évaluation plus complète des impacts.

- La réplication, tout comme la systématisation de l'action sont recherchées, y compris sous la forme de politiques publiques. Ceci implique que les acteurs soient associés (ou qu'ils s'intègrent) à un moment ou un autre, dans les différents niveaux dans lesquels se forment les politiques publiques, et qu'ils puissent élaborer des scénarios de réflexion entre autorités, scientifiques, techniciens, etc.

- L'intégration des changements dans les modes de vie, de consommation, de production, etc.

CONCLUSIONS

Mise en perspective de la thématique « Le développement territorial et l'articulation entre zones rurales, urbaines et périurbaines »

Par Hubert JULIEN-LAFERRIERE, Vice-Président délégué à la Coopération décentralisée de la Communauté Urbaine de Lyon, FRANCE

Hubert JULIEN-LAFERRIERE a conclu la 3^{ème} séance thématique en notant que la coopération décentralisée permet de répondre ensemble à des enjeux communs aux collectivités locales à travers le monde : défis du territoire durable, enjeux du débordement urbain, défis de la réponse à la décentralisation.

Il a notamment souligné la nécessité de travailler en collaboration entre ONG et collectivités territoriales (acteurs complémentaires et non pas opposés), complémentarité qui est d'ailleurs aujourd'hui reconnue et mise en avant.

Il a poursuivi sur le fait que les collectivités territoriales qui mènent des projets de coopération décentralisée sont acteurs d'une politique publique mondiale de coopération au développement (Objectifs du Millénaire pour le Développement). Ce sont ces collectivités qui ont la main sur les leviers des OMD.

Les bailleurs de fonds internationaux mettent désormais en avant la nécessité de l'approche territoriale dans les politiques de coopération au développement. Il s'agit d'une coopération territoriale multi-acteurs dans laquelle les acteurs locaux sont au cœur des projets de développement territorial.

Cette approche territoriale permet une meilleure appropriation des projets par les populations bénéficiaires et une meilleure traçabilité entre collectivités et constitue une « garantie » pour les bailleurs de fonds (les impacts sont plus facilement mesurables).

Les conclusions du séminaire ont été présentées par **Catherine Paquette**, Institut de Recherche et Développement (IRD), **Francisco Valenzuela**, Maire d'Estelí, **Chantal Bourvic**, présidente du groupe-pays Amérique centrale et Cuba de Cités Unies France et **Antoine Joly**, Ambassadeur de France au Nicaragua

Mise en perspective finale

Par Catherine PAQUETTE, Représentante de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour le Mexique, l'Amérique centrale et Cuba

Catherine Paquette a mis l'accent sur le rôle de la coopération décentralisée dans le développement, les caractéristiques de cette coopération et les défis futurs pour la faire avancer.

Elle a souligné le nombre croissant d'expériences de coopération, qui non seulement réussissent à générer des processus d'appropriation au niveau local mais contribuent également à la formulation de politiques publiques. Au-delà des résultats à court terme des projets, la coopération décentralisée vise avant tout l'objectif de pérennité des actions à travers leur institutionnalisation par les politiques publiques. L'existence de ces politiques publiques est une condition essentielle au développement local et territorial : il n'y a pas de

développement local sans politique publique. Le défi de cette coopération dans la région est de s'accompagner d'un volet de renforcement des capacités institutionnelles, en particulier locales (municipales).

Elle a ensuite rappelé que la coopération décentralisée permettait aux territoires d'accéder aux fonds européens et que l'intercommunalité en était un aspect primordial, sur lequel peut apporter la coopération française et qu'il s'agit de développer face au manque de moyens humains et financiers.

Non seulement la coopération décentralisée française permet de contribuer au renforcement des capacités des gouvernements locaux, mais elle encourage également la construction de mécanismes de coordination multi-acteurs, de schémas de « gouvernance territoriale locale », dont dépend la réussite des projets et la construction de ces politiques publiques.

Elle a enfin souligné la spécificité et la valeur ajoutée de la coopération décentralisée française, qui porte sur des thématiques diverses, des modes d'intervention distincts (jumelages, coopérations directes ou à travers un opérateur...), même si cette diversité et dispersion est parfois remise en cause. Cependant, selon Paquette, l'option de se spécialiser en matière de coopération n'est pas souhaitable car elle empêche l'émergence de nouveaux thèmes et problématiques dans un monde en changement permanent.

Elle a conclu son intervention en invitant à la réflexion sur le rôle de la coopération décentralisée dans la construction de ces schémas de gouvernance territoriale et la nécessité d'améliorer et d'encourager la capitalisation des expériences, notamment à travers l'organisation de ces séminaires.

Francisco VALENZUELA a souligné le fait que la coopération décentralisée française est une coopération modèle, basée sur le respect et visant à assurer le respect des peuples et populations et le respect de leur culture.

C'est une coopération à double sens et d'apprentissage permanent, un modèle d'alliance, de consensus et de dialogue sur les problèmes communs à résoudre, qui se caractérise par des logiques de complémentarité et par de bonnes pratiques et expériences en matière de gouvernance, de consensus et d'articulation des efforts dans les territoires et les municipalités.

Chantal BOURVIC a finalement souligné que ce séminaire avait permis de mener une réflexion collective et d'avoir une connaissance plus précise de ce que font les collectivités locales mais aussi les ONG intervenant en Amérique centrale et à Cuba, des actions qu'elles mènent avec leurs partenaires, de la façon dont elles les mènent et des résultats.

Elle a ensuite mis l'accent sur la richesse et diversité des interventions évoquées lors de ce séminaire, caractérisées par une volonté partagée de répondre au mieux aux besoins des populations, de favoriser l'accès aux services de base, la justice sociale, la préservation de notre environnement et la solidarité entre les peuples, en agissant dans le sens de l'intérêt général, humain, à l'échelle de l'Amérique centrale et Cuba mais aussi de manière globale, à l'échelle de la planète.

Elle a rappelé que la réussite des projets de coopération dépendait de la réelle appropriation par les populations, à toutes les étapes des projets (de la définition des priorités, à la construction des projets, puis dans leur réalisation et gestion).

Los de son intervention, elle a soulevé la nécessité de débattre et réfléchir sur l'idée de développement : il ne faut plus se limiter aux critères internationalement reconnus qui évaluent le développement et qui sont devenus insuffisants mais il est important d'envisager une vision davantage centrée sur les hommes et les femmes et leur rapport à leur environnement.

Elle a conclu en évoquant la nécessité de savoir évoluer, se réorienter, nos pratiques pouvant contribuer à faire évoluer les cadres législatifs.

La coopération aide en effet à accélérer les processus mais ne permet pas d'assurer le caractère durable des projets. Pour cela, il est indispensable de travailler en complément des politiques mises en œuvre par les autorités élues, des nécessaires engagements des habitants et des luttes citoyennes pour une répartition plus juste des richesses créées par le travail des femmes et des hommes, pour l'accès aux droits fondamentaux et autour d'un projet commun qui vise in fine la construction par les citoyens d'un monde de coopération et de solidarité.

Antoine JOLY a conclu en évoquant le défi de la coopération décentralisée française en Amérique centrale et Cuba aujourd'hui, celui de la conciliation et articulation de deux objectifs : la professionnalisation et l'institutionnalisation de la coopération décentralisée, entre deux villes, entre deux équipes techniques, ou deux équipes de fonctionnaires d'une part, et d'autre part la participation citoyenne.

Il a repris le fait que le succès de cette coopération, qui constitue un accompagnement sur le chemin du développement (appropriation, articulation, participation communautaire), est la gouvernance multi-acteurs et le rôle des élus locaux.

Le soutien du MAE à la coopération décentralisée et aux collectivités territoriales (échanges d'informations, financement de rencontres, bourse d'échanges, jumelages...) ainsi que les programmes européens d'appui ont été évoqués.

Il a enfin élargi sur les perspectives de la coopération Sud – Sud et de la coopération (et intégration) régionale, coopérations soutenues par la coopération française.

Ces conclusions ont permis de mettre en avant les spécificités de la coopération décentralisée française dans la région :

- Une coopération à double sens et d'apprentissage permanent, qui fonctionne selon une logique de complémentarité, de consensus et de dialogue.
- Une coopération caractérisée par la diversité des secteurs et modes d'intervention centrée sur la construction de liens de coordination multi-acteurs et les efforts en matière de renforcement de capacités.
- Une coopération qui vise à répondre au mieux aux besoins des populations, en favorisant l'accès aux services de base, la justice sociale, la protection et préservation de notre environnement et la solidarité.

Les défis et éléments essentiels pour le futur de cette coopération sont les suivants:

- Les projets aboutissent s'il y a une réelle appropriation par les populations, à toutes les étapes (de la définition des priorités, à la construction des projets, puis dans leur réalisation

et gestion). La participation citoyenne est une condition et un objectif de la coopération décentralisée en Amérique centrale et à Cuba.

- La professionnalisation et l'institutionnalisation de la coopération décentralisée, entre deux villes, entre deux équipes techniques, ou deux équipes de fonctionnaires.
- La nécessité de savoir évoluer, se réorienter, chercher à ce que les pratiques puissent contribuer à faire évoluer les cadres législatifs, travailler à la mise en œuvre d'autres formes de coopération (coopération sud / sud par exemple, coopération régionale).
- L'importance de toujours penser en termes de politiques publiques.